

L'ÉCHO MUNICIPAL

Janvier 1999

Sommaire

Page pratique p. 23 et 24
Page santép. 25
Infos jeunesp. 20
Informations générales p. 27 à 31
État civilp. 32 et 33
Tableau de garde des médecinsp. 35

Rédaction, diffusion... Mairie des Ormes-sur-Voulzie, 77134 - Tél. 01.64.01.77.73

La maison des associations



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

En associant les Maires-Adjoints, les Conseillers Municipaux et les Agents Communaux, j'aimerais pouvoir simplement exprimer nos voeux sincères pour la fin du deuxième millénaire, c'est-à-dire l'année 1999.

Malheureusement, j'ai toujours des remarques désobligeantes concernant les débordements que je ne peux tolérer (quelques exemples) :

- vitres cassées à l'Ecole Maternelle,

9

- « Graffitis » dans les arrêts des cars, notamment celui de « Couture »,
- dégradations du lavoir de Moulin d'Ocle.

La liste n'est pas longue, mais elle doit néanmoins s'arrêter. (Elle fatigue).

Je me permets de préciser que les parents sont les responsables de leurs enfants mineurs.

Le manque de civisme n'est pas que le fait des enfants ou adolescents, on notera que certains adultes prennent notre Commune pour une « poubelle » et il est bien navrant de trouver des excréments d'animaux sur les trottoirs en des lieux inadmissibles, des gravats aux abords de nos chemins etc...

La liste est bien plus longue que celle citée ci-dessus!

Pour conclure et pour être bref, une citation de H. de Livry :

« La franchise ne consiste pas à dire, tout ce que l'on pense, mais à penser ce que l'on dit ».

En remerciant ceux qui ont participé à la rédaction et l'impression de ce journal.

Une pensée respectueuse pour les personnes qui nous ont quitté en 1998.

En renouvelant sincèrement tous nos voeux pour 1999.

Bonne année!

Gilles VITU



COMPTES-RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

<u>Le 25 septembre 1998</u>:

Présents: VITU G., MAURY M., VERNET Ph., MAURY J., BACQUET D., SZKUDLAREK J.C., LASSEAUX P., MAGNEN P., CORGERON F., MINOST P.

Absents: Mme BOISSY, excusée, représentée par Mr VERNET Ph. Mr COGNOT, excusé, représenté par Mr VITU G.

Messieurs KLAINE Dominique, MARIN James, LEROY Michel.

- * Avenant à la convention pour la gestion de la station d'épuration :
 - Everly

25,12 %

- Chalmaison

34,10 %

- Les Ormes Sur Voulzie

40,78 %

- * SOCOTEC : Contrat pour le contrôle de la sécurité (installations électriques) Salle polyvalente, Ecole, Eglise, Maison des Associations, Mairie.
- * Procédure de révision du P.O.S. Consultation des services associés.
- * SICTOM : adhésion de la commune de Melz.
- * Acquisition de terrains à Mr LEROY Etienne et Melle LEROY Viviane pour 3030 m².

1

- * Vente de peupliers adjugés à 140 100 F.
- * Dépôt de corps durs fermé au 28/09/98.
- * Centre été: 730 enfants sur l'ensemble du canton.
- *Travaux de sécurité en cours dans l'église.
- * Remerciements divers pour les subventions.

Le 06 novembre 1998:

Présents: VITU G., MAURY M., VERNET Ph., MAURY J., MAGNEN P.,

SZKUDLAREK J.C., CORGERON F., MINOST P., BOISSY Cl.

Absents: Mr COGNOT, excusé, représenté par Mr VITU G.

Mr LASSEAUX P., excusé.

Messieurs KLAINE Dominique, MARIN James, LEROY Michel, BACQUET Daniel.

- * Désignation des délégués au Comité syndical du pays Bassée-Montois :
 - Titulaires : Mr VITU.

Mr MAURY Maurice.

- Suppléants : Mr VERNET. Mme MINOST.
- * Modificatif au budget 1998 concernant les travaux de sécurité église et la vente de peupliers.
- * Acquisition des terrains S.N.C.F. pour 200 000 F.
- * Remarque concernant les documents expédiés par la Société Lyonnaise des Eaux.
- * Recensement de la population en 1999. Demande d'agents recenseurs.
- * Travaux prévus pour 1999 :
 - Façade de la salle polyvalente.
 - Cuisine.
 - Plafond du préau.
 - Pont, rue de la Noue.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

COMMISSION DE L'URBANISME

.Au cours de l'année 1998, 49 dossiers ont été étudiés: (fin Novembre)

.<u>Permis de démolir:</u> 1 dossier Mr Maingard F.

.Déclarations de travaux exemptés de permis de construire: 22 dossiers.

Mlle Salanson M, Mr Pereira C, Mr Landry M, Mr Delcroix P, Mr Pupin JP, Mr Barage M, Mr Marin J, Mr Lefevre A, Mme Depireux R, Mr Berlin D, Mme Gillet M, Mr Zabel F, Mr Delamour R, Mr Hermans P, Mr L'exact JP, Mr Vernet P, Mr Jeanty E, Mr Muscillo P, Mr Maury S, Mr Girard X, Mme Boissy G, Mr Marche F.

.Permis de construire: 17 dossiers.

.Mr Luc P, Mr Bessiere C, Mr Riviere JP, Mr Lehoux P, Mr Belin D, Mr Guillon JC, Mme Warin S, Mr Houzet F, Mr Coursier S, Mr Bideaux Jph, Mr Latour S, Mr Relinger JC, Mr Maingard F, Mr Sanchez A, Mr Brassard E, Mr Meunier L, SCI de la fontaine.

LA COMMISSION DE L'URBANISME SOUHAITE A TOUS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1999

Ph Vernet

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage agissent de façon négative tant sur l'environnement que sur l'individu. Avant de recourir aux sanctions, des actes simples de civisme, non contraignants et efficaces, peuvent régler à l'amiable les différends.

De jour comme de nuit, la tranquilité est un droit reconnu à chacun. Respecter celle des autres est un devoir pour tous.

Tout bruit annoncé est mieux toléré:

- Prévenir les voisins en cas de festivités exceptionnelles.
- Ne pas considérer son salon comme une discothéque.

Savoir être discret:

- Ne pas laisser son chien aboyer inconsidérément. L'éduquer dès son plus jeune âge.
- Effectuer ses travaux aux heures légales.
- Maintenir en bon état le pot d'échappement de son véhicule.
- Eviter de faire tourner trop longtemps les moteurs au ralenti.
- Dans un immenble, éviter de claquer les portes et emprunter les escaliers de facon silencieuse.

En cas de désagrément:

1

- Ne pas répondre au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contacter le fauteur de bruit pour lui expliquer votre gêne calmement et avec courtoisie.
- L'inviter à venir se rendre compte, par lui même, des désordes qu'il cause.
- Envisager avec lui des solutions raisonnables et consensuelles.
- Si la situation ne s'améliore pas, votre interlocuteur est alors le Maire, responsable de la tranquilité publique sur sa commune.
- Penser, toujours, à faire part de vos doléances par écrit.

En cas de sanction, le fautif risque une contravention de 3ème classe. (amende de 450 à 3000 frs)

TRAVAUX REALISES EN 1998 (GROS TRAVAUX).

Montants TTC

AMENAGEMENT DE LA CUISINE DE LA POSTE:

Cremonez S (remise en état du parquet), Simon B (plomberie), Leroy P (électricité), Ent Ledoux (Peinture) total : 28608 frs.

ENDUITS DES GARAGES RUE DE LA POSTE: (en cours)

Heurtevent F (maçonnerie), Bracquemont M (pose des gouttières) total : 46552 frs.

REFECTION DE L'ESCALIER DE LA MAIRIE: (en cours)

Maury D (menuiserie) 39918 frs.

REMISE EN ETAT DES POTEAUX DE SOUTENEMENT DU CLOCHER DE

L'EGLISE: (travaux en cours, subventionnes pour moitié par le conseil général)

Heurtevent F (maçonnerie), Ent Chervet (charpente) total: 107164 frs.

TRAVAUX EN PROJETS POUR 1999.

Fermeture de l'accès du hangar communal.

Pose de robinets thermostatiques dans toutes les classes de l'école.

Remplacement des plaques du plafond du préau.

Réfection de la façade de la salle polyvalente.

Remise en état du lavoir de Moulin d'ocle.

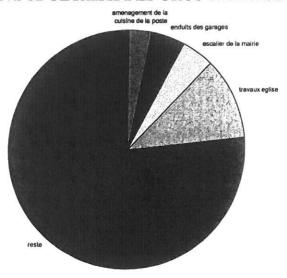
Aménagement de la cuisine de la salle polyvalente.

Construction d'un cours de badminton(financement par le tennis club des Ormes).

Construction de quatre nouveaux box au hangar communal.

Mise en chantier d'un deuxième contrat rural (étude financière, achat des terrains et déclassement des zones dans le futur plan d'occupation des sols en cours).

REPARTITION BUDGETAIRE DES GROS TRAVAUX EFFECTUES EN 1998



LA COMMISSION DES TRAVAUX SOUHAITE A TOUS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1999

Ph Vernet

UN PEU D'HISTOIRE.....

EGLISE DES ORMES: LE CLOCHER ET LES CLOCHES

LE CLOCHER

9)

L'église, construite à partir de 1574, ne comportait pas de clocher. Aucun document retrouvé jusqu'à ce jour ne donne d'indication sur la date de son édification.

Comme éléments permettant de situer la date de son édification, nous pouvons citer :

- Est antérieure à 1725 (on retrouve cette année là, dans les registres d'état-civil l'acte de baptême de la seconde cloche), voir plus loin.
- Delettre, dans le tome 1 de l'histoire de la province du Montois page 357, écrit :
- « le clocher fut édifié lors de la réunion des petits fiefs en commune »
- A.Binet cite le livre de Maurice Pignard-Peguet «Histoire illustrée du département de Seine et Marne » éditeur Goût et Cie, Orléans, 1911. Nous avons, grâce au Père F. Corpechot, consulté ce livre. Rien d'intéressant concernant le clocher.

Il serait bon de revoir le plan d'origine de l'église déposé aux Archives Nationales.

LES CLOCHES.

1-CHRONOLOGIE DU BAPTÊME DES CLOCHES.

Ce calendrier est établi d'après les relevés effectués dans les registres paroissiaux.

1725-bénédiction de la « seconde cloche ». (*)

1741-bénédiction de la « grosse cloche ».

1742-Dans son récit sur le village des Ormes, A.Binet signale le paiement d'une facture relative à la descente et à la remontée d'une cloche.

1745-baptême de la « moyenne cloche ». (Il s'agit dans ce cas de la refonte d'une cloche. L'acte précisant son poids à la descente et après fonte).

1833-Mise en place de la cloche existante actuellement.

(*)-Nous n'avons pas, à ce jour, trouvé de trace de baptême d'une première cloche. Ceci nous permettrait, peut-être, de mieux situer la date de construction du clocher.

6

6

6

6

6

6

1

6

6

6

6

6

E

6

6

6

6

2-ACTES DE BAPTEME DES CLOCHES.

Nous avons, dans les copies d'actes, respecté l'orthographe du document original. Les tirets correspondent à des mots illisibles.

-1725

Ce jourd'hui dimanche 16 décembre 1725 la bénédiction de la seconde cloche a été faite par M° Jean Baptiste Laffite prêtre curé de l'église Notre-Dame des Ormes avec toutes les cérémonies usitées dans le diocèse laquelle a été nommée Claire et edmée par Mr Edmé Macquin conseiller du Roy garde marteau d'honneur en la maîtrise particulière des eaux et fôrets de Provins parain et de Demoiselle Claire Cressé son épouse la mareine en présence de Jean Hubert et Charles Bridou marquiller et de Vincent et Jean Benoist sindics de ladite paroisse et de la plus grande partie de tout les habitants agpr's avoir été --- et accordé avec ---- par Me Etienne Mangin organiste de l'église collégiale de Notre-Dame de Bray our Seine auquel les habitants s'en son rapporté dont ile s'entiennent pour comptant et lesdits habitants curé parain marenne et fondeurs signé ensemble Mr Mangin et autres habitants.

Suivent les signatures : Maquin. Claire Cressé. Mangin. Laffite curé. J. Hubert. Dumont et plusieurs autres signatures illisibles.

1741

L'an mil sept cent quarante et un le 22 de décembre la grosse cloche de cette paroisse a été benite, elle a eu pour parrain Mr Alexandre Le Jaucheur, horloger à Paris demeurant au Pont au Change représenté par Jacques Claude son fermier et pour mareinne dame Catherine Gratien de Puigaillard épouse de de Mr Sandrier lieutenant en la connétablerie et marée chaussée de France représentée par Madeleine Leclere qui lui a imposé le nom de Marie Catherine, cette cérémonie fait en présence des soussignés et autres qui ont déclarés ne pouvoir signé de ce interpellé.

Suivent les signatures de : Jacques Claude, Antoine Seleran, C. Cruidot, P. Girard.

Il manque la signature du curé Laffitte.

-1745

Acte non daté, situé entre le 3 mai et le 3 juin.

Bénédiction de la moyenne cloche et de ses ------.

L'an 1745 j'ay été bénite par Jean Baptiste Degorge prêtre curé des Ormes ancien aumonier de Monseigneur Lache doyen de Sens et nommé Marie Barbe par honorable homme Nicolas Colmet de Saint Ouen bougeois demeurant à Bray son parrain et par demoiselle Marie Barbe Jarry de Lingle fille d'honorable homme Nicolas Jarry de Lingle avocat au parlement et procureur fiscal de Bray sur Seine----- des habitants marquilliers Edmé Tondu laboureur et Claude Etienne Guerin aussi laboureur syndic de Moulin d'Ocle Louis Nardin et de Couture Nicolas Joy(ou Soy) en présence des habitants dont plusieurs ont signé

----- du haut

Defunctos ploro, plebem voco, conquego

Je sonne tristement à l'inhumation des défunts, un de mes devoir est d'appeler le peuple à l'église et l'assembler le clergé pour faire l'office divin

Suivent les signatures: J. Degorge, Colmet de Saint Ouen, M.G. Jarry de Saint Ouen. C. Cruidot (même signature qu'en 1741)

A.Binet signale dans son étude que l'assemblée de Couture et Moulin d'Ocle a payé, au charpentier de Bray, pour avoir descendu et remonté la cloche, 65 livres. Il s'agit donc de la remise en état d'une cloche existante.

-1790

4)

1

9

9

Ce jourd'hui dimanche cinq décembre mil sept cent quatre vingt dix la moyenne cloche de la paroisse des Ormes a été bénite par nous prêtre desservant de ladite paroisse soussigné et nommée Marie Louise Jeanne par ledit desservant et par Louise Marquerit Baillat fille de Louis Baillat maire de la susdite paroisse. Joseph Fenon et Jacques Bridou étant marquilliers.

Ladite cloche a été fondue à Mormant en Brie le 27 novembre mil sept cent quatre ungt dix par Messieurs Gaudiveau maîtres fondeurs audit Mormant et aux frais de la fabrique. Lorsqu'elle a été pesée après avoir été descendue du clocher pour être conduit audit Mormant elle pesait mil cinquante trois livres et à la seconde pesée après fonte elle s'est trouvée pesée douze cent soixante dix livres. On a payé audit sieurs fondeurs deux cent vingt cinq livres pour la fonte de ladite cloche en leur tenant compte de quatre livres de déchet par cent qui leur ont été payé ainsi que l'augmentation de une livre dix sols pour chaque livre présent de matière.

Suivent les signatures: Mme Baillat, Jacques Bridou, Poulain, Joseph Fenon, Clément desservant des Ormes

A cette époque il n'y a plus de registres paroissiaux. Nous avons retrouvé en mairie un document manuscrit dont l'auteur, inconnu, dit : «Le conseil municipal, informé par le maire que la cloche est cassée, décide qu'elle sera refondue. Le travail est confié à la Sté Cochoix ».

Le registre des séances du conseil municipal n'existe pas aux archives de la mairie pour cette période. Il est impossible d'avoir confirmation de ce document Lors d'une visite du clocher nous avons fait un relevé de l'ensemble des inscriptions. Outre le texte que nous reproduisons ci-dessous il y a la composition du conseil municipal et du conseil de Fabrique.

L'AN 1833 BENIE PAR Mr JEAN CLEMENT
CURE DES ORMES NOMMEE MARIE MAGDELAINE PAR
Mr LOUIS EDME COGNOT Md BOUCHER ET MEMBRE DU
CONSEIL PARRAIN EPOUX DE DAME MARIE ANNE LEBLANC
ET PAR DAME MAGDELAINE THERESE VARACHE EPOUSE
DE Mr Cles EDME TONDU MAIRE DE LA COMne
DES ORMES

1

6

Mr JEAN P re ADJOINT COCHOIX LIEBAUX ET PETIRFOURT FONDEURS



3	
•	
9	NOTRE ECOLE
9	
•)	
9)	Quelques dates à retenir :
9)	
•	
•)	♥ Vacances d'hiver : du samedi 20/02/99 inclus
3	au dimanche 07/03/99.
•)	M. CARRIANIA C. 1. 20 M. 1000
9	⇔ CARNAVAL : Samedi 20 Mars 1999.
•	
	♥ Vacances de Printemps : du samedi 17/04/99 inclus
	au dimanche 02/05/99.
9	
9	☼ Pentecôte : du samedi 22/05/99 inclus
9	au mercredi 26/05/99.
2	
9	♥ Classe PENICHE (CM):
9	du jeudi 27 Mai 1999 inclus
9	au samedi 05 Juin 1999 inclus.
9	♥ Fête de l'Ecole : Samedi 19 Juin 1999.
9	y rete de l'Ecole : Sameul 19 Juin 1979.
9	
	⋄ Fin de l'année scolaire : Mardi 29 juin 1999 après la
	classe.

6

6

6

6

1

6

•

6

6

ÇA BOUGE DU COTÉ DE LA MAISON DE RETRAITE!

Mercredi 27 mai:



« On n'a pas tous les jours 100 ans » et pour l'occasion, tout le monde était réuni autour de Monsieur **Robert MENTRARD**, charmant pensionnaire de la Maison de Retraite depuis 1989. Monsieur Mentrard est né le 21 mai 1898 à Saumur, et pour la petite anecdote : il fut réformé du service militaire pour santé fragile!!!

Mardi 16 juin



Un Méchouï organisé dans le Parc de la Maison de Retraite, réunissait les pensionnaires, le Personnel et les familles qui le souhaitaient.

Le soleil, la bonne humeur et l'accordéon étaient au rendez-vous!

Jeudi 1er octobre:

9

9



Une sortie à Provins fut organisée. C'est au restaurant « **Le Coq à la Poule** », que les pensionnaires prirent leur repas ; Monsieur Laprade était présent et le déjeuner se déroula au son de l'accordéon!

A partir de 15 heures nos résidents purent applaudir « le spectacle des aigles » et, c'est aux alentours de 17 heures, enchantés de leur journée, qu'ils furent de retour à la Maison de Retraite.



Mercredi 7 octobre

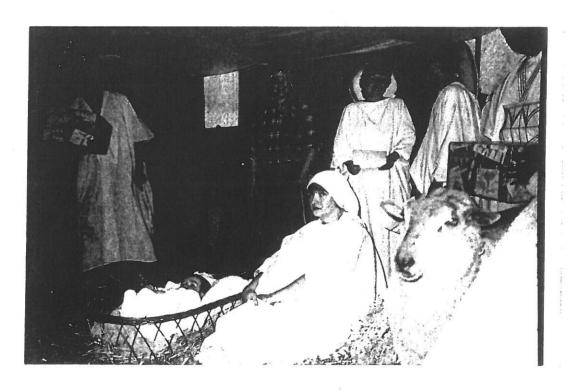


C'est avec beaucoup d'émotion que **Jeannine MARTIN**, fêtait son départ en retraite après 36 ans de service et de dévouement au sein de la Maison de Retraite; Le Directeur, Monsieur le Maire, ses collègues, et tous les pensionnaires étaient présents pour témoigner de sa gentillesse et de sa capacité à rendre service. Un gâteau pour tous et un joli cadeau pour la toute « **nouvelle retraitée** » ont clôturé cette charmante petite fête.





Comme chaque année un repas était organisé pour fêter Noël .Les pensionnaires et le personnel de la Maison de Retraite étaient réunis autour d'un excellent repas et la chorale de Bray sur Seine offrit aux pensionnaires un récital de choix et de qualité!



1

1

0

0

10)

19)

Le 21 décembre, à l'occasion de l'Arbre de Noël, les pensionnaires et les enfants du personnel purent applaudir une magnifique crèche vivante créée et organisée par le Personnel et certains résidents de la Maison de Retraite. L'après-midi se poursuivit avec un spectacle de magie, un goûter, et la visite du Père Noël tant attendue!

LA VIE DES ASSOCIATIONS

GROUPE FLOREAL DANSES FOLKLORIQUES

Le groupe FLOREAL vous fait part de la date de son thé dansant annuel :

Le Dimanche 21 Mars 1999

Retenez dès maintenant votre après-midi.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 1999.

GROUPE ADELAÏDE

Notre groupe compte 56 adhérents à la section Gymnastique et 26 à la section Danse.

Nous vous adressons nos meilleurs Voeux pour la Nouvelle Année. Le prochain gala qui aura lieu courant Octobre 1999 aura pour

thème « Ouverture sur l'An 2000 »

Bienvenue a tous.

密密密

Société des Boules Ormoises

La S.B.O. vous informe qu'à la suite de la réunion du 12/12/98, le bureau a démissionné et remercie tous ceux qui ont participé aux concours de l'année 1998.

Si des personnes sont intéressées pour reformer l'association des Boules Ormoises, prière de se présenter à la Mairie ou de contacter Mr GUICHARD Jacques au 01.64.01.74.15.

Le président

SOCIETE DE CHASSE

La Société de Chasse des Ormes fait partie des Sociétés les plus anciennes de la commune, et à ce jour, elle compte parmi elle 54 Sociétaires, dont la plupart, sont des habitants de la commune. L'ambiance y est conviviale.

Nous avons la chance d'avoir un grand territoire constitué de plaines, de bois et de plans d'eau. Cela nous permet d'avoir une importante variété de gibiers.

Grâce à cela, à l'ouverture, le gibier était présent que ce soit : Lièvres, perdreaux, faisans, sangliers, chevreuils, etc... et à peu près tous les chasseurs ont eu l'occasion de tirer le lièvre et les perdreaux, gibiers très prisés sur notre petite chasse communale.

2 sangliers ont été prélevés depuis l'ouverture.

Nous en profitons aussi pour rappeler que bien que nous soyons chasseurs, nous sommes aussi des gestionnaires, et nous remercions les Gardes : Messieurs BOISSY Gérard et SOULAGE Pierre pour leur travail : (agrainage, élevage de gibier, entretien des volières, le piégeage, etc...)

Remerciements aussi à la commune des Ormes, qui comme tous les ans, nous fait des chemins et nous octroie une subvention qui nous est bien utile, car comme tout le monde le sait, rien n'est gratuit.

L'intersaison a été marquée par l'élection du bureau qui a eu lieu en Juin, lors de la 1ère Assemblée Générale.Il se compose comme suit :

Président : Monsieur MAGNEN Dominique Vice-président : Monsieur JAVAUX Jean-Pierre

Secrétaire: Monsieur PICOT Jean-Pierre
Secrétaire-Adjoint: Monsieur MAURY Yannick

Trésorier : Monsieur MINOST Guy
Trésorier-Adjoint : Monsieur PARIS Patrick
Assesseur : Monsieur MARIN Alain

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser aux Membres du Bureau.

Les Chasseurs de la Société vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1999.

Le Bureau.

ASSOCIATION BOTANIQUE DES ORMES

L'Exposition-vente organisée le Dimanche 11 Octobre 1998 a été une réussite. Le travail des exposants a été apprécié de tous les visiteurs (plus de 500). En effet, grâce à un bulletin de vote pour désigner les gagnants du concours de « jardins miniatures » nous avons pu savoir au minimum le nombre d'amoureux des jardins et de leur production. Les stands débordaient de fruits, légumes décoratifs, confitures, bouquets de fleurs sèches et fraîches.

6

Dès maintenant, retenez les dates des 16 et 17 Octobre 1999, nous espérons faire mieux et diversifier les produits végétaux l'an prochain.

Le calendrier de nos activités est affiché à la porte de la Maison des Associations.

Les informations concernant d'autres manifestations seront diffusées dans les boites aux lettre. (petit papier jaune).

Nous pouvons déjà vous annoncer:

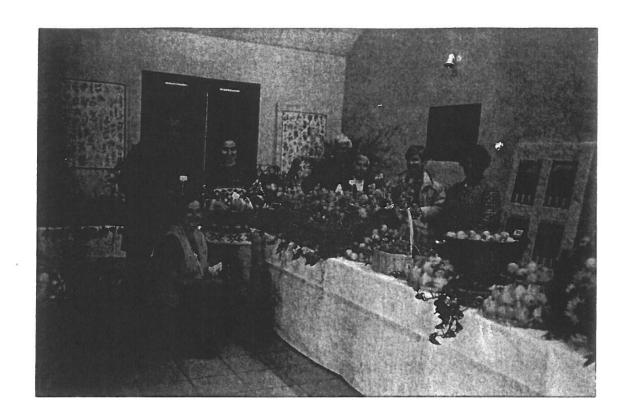
- un cours de taille au mois de mars,
- l'Assemblée générale le samedi 3 avril 1999 à 18h,
- une exposition des enfants à PAROY les 10 et 11 Avril 1999 (avec concours de jardins miniatures).
- une exposition florale pour la fête des mères le 29 mai 1999,
- une sortie au mois de Juin.

Certains membres de l'Association souhaitant mettre aussi en valeur des créations plus artistiques, tous ceux et celles qui confectionnent, albums, peintures, sculptures, photos, objets usuels et fantaisistes dont l'élément essentiel reste végétal sont invités à se faire connaître pour faire une éventuelle exposition dont la date restera à fixer entre nous.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter:

Odile GAUTHIER 72, Grande rue de couture Tel : 01.64.01.70.60. Alison CROSSLEY 9, Rue de la Liberté à PAROY Tel : 01.64.01.31.61. Véronique ARBRUN 61, Grande rue de couture Tel : 01.64.01.78.46.

A bientôt, l'espoir de vous revoir.



C

3)

9

9

9

Les organisateurs de l'Exposition <u>Dimanche 11 octobre 1998</u>



Fabrication des décors de Noël

CALENDRIER A.B.O.

Samedi 13 février 1999 : Visite du jardin de Mme LAURENT 14 h - 23, Rte d'Everly - Les Ormes/Voulzie

Mars : (date à fixer) chez Mme LEFRANC Eliane, 8 Rte de Chalmaison à Everly.

Samedi 03 avril 1999 : Assemblée générale 18 h - Maison des Associations - Les Ormes/Voulzie

Samedi 10 avril 1999 Dimanche 11 avril 1999 : Exposition des enfants Concours jardins miniatures Salle des fêtes de Paroy.

Samedi 29 mai 1999 : Exposition pour la fête des mères préparation le matin - Exposition à 14 h

Samedi 12 juin 1999 : Sortie botanique à Chalmaison Pique-nique prévu

Samedi 03 juillet 1999 : Sortie en car à Paris

Bagatelle et jardin des plantes

Samedi 16 et ou Dimanche 17 octobre 1999 : Exposition-Vente. Les Ormes.



POUR INFORMATION

Monsieur WACQUIER Fernand a l'intention de créer un groupe Théâtrale pour l'année 1999.

Les personnes intéressées par le théâtre peuvent téléphoner Pour tous renseignements, téléphonez à Mr WACQUIER Fernand au 01.64.01.72.84 ou à Mme LHOMME au 01.64.01.73.47 après 19 h.

Dans l'attente de vous voir toutes et tous nombreux. Bonne et Heureuse année 1999.

A.C.S.A.

L'A.C.S.A. présente ses meilleurs voeux à toutes et à tous et vous fait part du calendrier de ses manifestations pour l'année 1999 :

Samedi 13 Mars 1999 : Loto à 20 h 30

Dimanche 11 Avril 1999: Bourse aux vêtements

Samedi 01 Mai 1999 : Loto à 20 h 30

Dimanche 06 ou 13 Juin 1999 : Vide-Grenier Mercredi 10 Novembre 1999 : Loto à 20 h 30

Samedi 04 ou Dimanche 05 Décembre 1999 : Loto du Téléthon

Le bureau.



ASSOCIATION DES JEUNES ORMOIS

L'Association des Jeunes Ormois vous souhaite une bonne et heureuse année 1999.

Notre Association s'est réunie à de multiples reprises durant l'année écoulée.

Les adhésions pour cette année débuteront courant Janvier.

Pour plus d'informations sur nos activités, veuillez contacter :

Mr DUPUIS Fabien au 01.64.01.77.82

)

Mr DILLENSCHNEIDER Jérémy au 01.64.01.71.48

RANDONNEES PEDESTRES

Trois randonnées ont été organisées cette année :

- une de 10 kilomètres,
- une de 15 kilomètres,
- et enfin une de 20 kilomètres le 06 septembre 1998.

Cette dernière sortie a permis à plus de quarante cinq personnes de découvrir les villages qui nous sont familiers sous un aspect différent, parfois insolite, souvent méconnu.

Ainsi, les chemins d'Everly, de Gouaix et de Chalmaison ont délivré quelques secrets à nos courageux marcheurs, marcheurs d'autant plus courageux que la moitié du groupe était constitué d'enfants parfois très jeunes (n'est-ce pas Vincent, Jean-Benoît...).

A l'issue de cette matinée (heureusement sans pluie !), un repas champêtre (*) a clôturé cette journée de manière fort sympathique.

En 1999, nous espérons reconduire ces sorties, avec en plus, l'organisation d'un rallye VTT. Ce rallye étant d'une organisation relativement lourde, un « petit coup de main » serait apprécié. Les bénévoles qui seraient intéressés par cet événement peuvent contacter la Mairie des Ormes ou directement Jean-Jacques PIONNIER.

Bonne année 1999 à tous les marcheurs, petits et grands.

Jean-Jacques PIONNIER





PAGE PRATIQUE

LES GENERATIONS EURO

Depuis quelques mois maintenant, il ne se passe pas de semaine sans que les médias ou les organismes spécialisés (banques, compagnies d'assurances) ne vous parlent de l'euro. Celui-ci concrétise la volonté de différents pays européens de créer une monnaie unique qui facilitera les échanges économiques et commerciaux. Compte tenu de l'enjeu historique et des bouleversements qu'il va entraîner, ces Etats ont décidé de mettre en place une période d'adaptation durant laquelle chacun pourra appréhender plus aisément les changements apportés par ce nouveau système dans la vie quotidienne.

Pour comprendre plus facilement, un rappel du calendrier est nécessaire.

Rappelons d'abord que si l'euro est issu du traité de Maastricht, l'idée même de créer une monnaie unique était déjà dans l'air du temps vers les années 1920.

LES GRANDES DATES

- mai 1998 : Sélection des pays participants et fixation des parités monétaires.
- 1er janvier 1999 : Début de la période transitoire. Acceptation des transactions en euro. La Bourse en euro. Possibilité de payer en euro par chèque et par carte.
- 31 décembre 2001 : Fin de la période transitoire.
- 1er janvier 2002 : Mise en circulation des pièces et billets en euro.
- 1er juillet 2002 : Fin du cours légal des monnaies nationales.

PERIODE DE TRANSITION DU 1er JANVIER 1999 AU 31 DECEMBRE 2001

Aujourd'hui, l'EURO est en marche. Et pour permettre aux particuliers, aux entreprises, aux administrations, aux banques... de s'adapter techniquement, matériellement et psychologiquement, du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001, il ne sera pas totalement obligatoire d'utiliser l'euro. Ainsi, vous aurez le choix de régler vos achats en francs; et si vous voulez payer en euro, des chéquiers pourront être fournis par votre banque. Vous pourrez également payer avec votre carte bancaire en euros ou en francs. Bien sûr, ce paiement ne sera possible que si les commerçants l'acceptent.

En revanche, les billets et les pièces ne seront pas encore en circulation. Les entreprises quant à elles pourront choisir de passer leur comptabilité en euro. Progressivement, le double affichage des prix en francs et en euros va être installé.

INSTALLATION DEFINITIVE A PARTIR DU 1er JANVIER 2002

C'est à partir du **1er janvier 2002**, que les pièces et les billets euros seront mis en circulation. Tous les prix seront alors inscrits uniquement en euro. La nouvelle monnaie sera totalement établie. Le franc disparaîtra.

En bref, si jusqu'en 2002, ni le vendeur, ni l'acheteur ne seront contraints d'utiliser l'euro, il semble souhaitable de s'y habituer le plus tôt possible.

	The state of the s							
	8 PIECES							
	1 centenv. 0F065							
	2 centsenv. 0F13							
	5 centsenv. 0F33							
	10 centsenv.0F65							
	20 centsenv.1F30							
	50 centsenv.3F25							
	1 euroenv.6F50							
	2 eurosenv.13F00							
ı								

	7 BILLETS					
	5 euroenv.32F50					
	10 eurosenv.65F00					
	20 eurosenv.130F00					
	50 eurosenv.325F00					
	100 eurosenv.650F00					
	200 eurosenv.1300F00					
	500 eurosenv.3250F00					
-						

6

6

•

•

PAGE SANTE

ARRÊTER DE FUMER:

LES BONNES METHODES...

6

Si de nombreux fumeurs s'arrêtent un jour, sans aucun soutien, pour d'autres, une aide peut être souhaitable : soutien psychothérapeutique, conseils diététiques, suivi médical (les consultations d'aide au sevrage tabagique, où un arrêt personnalisé est proposé, peuvent s'avérer très utiles).

Différents moyens sont à la disposition des fumeurs pour arrêter.

- Les patchs à la nicotine sont réservés aux gros fumeurs dépendant physiquement de la nicotine. Non remboursés par la Sécurité Sociale, ils ont pour l'instant prescrits par un médecin après examen de santé et nécessitent une surveillance stricte. Ces timbres, collés sur la peau, délivrent de la nicotine, ce qui permet d'éviter le manque tout en commençant à perdre les habitudes liées à la cigarette. Les doses étant progressivement réduites, le sevrage se fait plus en douceur. Seule contrainte : le sevrage doit être total.
- Les gommes à mâcher à la nicotine, d'un goût pas toujours agréable, peuvent aussi permettre de passer un cap difficile. Elles ne nécessitent pas de prescription, mais imposent aussi l'arrêt.
- La relaxation, l'hypnose : ces méthodes tentent de délivrer du stress, de l'angoisse qui accompagnent souvent les habitudes du fumeur.
- Citons encore l'acupuncture, la mésothérapie, l'auriculothérapie, l'homéopathie, ou encore les cures thermales qui proposent soutien psychologique et conseils nutritionnels.

Quelle que soit la méthode adoptée, la clé de la réussite reste la motivation... sans oublier le soutien de l'entourage familial, amical, voire si possible professionnel.

... ET LES MAUVAISES

- L'arrêt progressif ou partiel : la diminution de la consommation est une solution illusoire, car, d'une part, les habitudes demeurent, le goût et le plaisir aussi ; d'autre part, il paraîtra moins grave de ne pas diminuer un jour que de fumer une cigarette alors qu'on a arrêté complètement ; enfin, on ne connaît pas le seuil « sans danger ».
- La consommation de cigarettes légères, dans le but de réduire le risque pour la santé : cette réduction n'est pas évidente, car la manière de fumer change (bouffées plus importantes et plus rapprochées). De ce fait, l'intoxication est à peu près similaire.

INFOS-JEUNES

Choisit ses études 23° Salon ADREP

29 et 30 janvier 1999 Espace Champerret

Face à la demande croissante d'information des enseignants, lycéens, étudiants et parents sur les filières scolaires, l'enseignement supérieur et la vie professionnelle, le Salon ADREP propose depuis 23 ans des réponses concrètes et variées sur les modalités d'admission, les cursus et les débouchés (26 000 visiteurs en janvier 98). L'ADREP s'entoure d'un réseau de partenaires : en 98, Ministères, Conseil Régional Ile-de-France, AMIF (Association des Maires de l'Ile-de-France), Chambres de Commerce (BIOP CIOP Ecoles...), Universités et CIO, ONISEP, CIDJ, RAVEL, Bayard Presse, APEL et 200 professionnels de l'entreprise publique ou privée présentant leur métier.



420 stands

350 formations supérieures Universités, IUT, BTS, Prépas, Ecoles bac + 2 à bac + 6, 15 Centres d'information. Stands offerts à 200 professionnels venant témoigner de leur expérience.

Secteurs représentés au 23st Salon ADREP

Commerce - Gestion,
Communication - Audiovisuel,
Lettres, Langues, Droit,
Enseignement, Sciences Po,
Sciences et Techniques,
Sciences humaines et sociales,
Arts et musique, Recherche,
Santé, Agronomie - Agriculture,
Animation socio-culturelle,
Sport, Armée...

Des ateliers spécialisés Que faire après la 3ème, la seconde ou la Terminale ? (avec 60 conseillers d'orientation) Préparer l'entretien à l'oral des Ecoles de commerce ? (avec de nombreux DRH)

I Le Guide ADREP

Pour préparer la visite du salon, le Guide ADREP 99, 160 pages d'infos et une entrée gratuite. (parution 10 janvier 99, Prix 50 F). C'est le programme complet du salon : mise à jour des adresses, téléphones et études proposées par les 350 formations supérieures présentes. On y trouve également des articles, des adresses utiles, des enquêtes, ainsi que le détail des débats et tables-rondes (thèmes, horaires, lieux, intervenants).

La cens, étudion en le conceptavous de la constitue de la cons

50 débats ou tables- rondes

Des spécialistes font le point sur l'orientation et les filières de l'enseignement supérieur. Des professionnels parlent de leur métier et de leur itinéraire. Les thèmes retenus en 99 seront proches de ceux du dernier salon :

Premier cycle universitaire (lettres, langues, économie, droit. sciences, médecine...).

l'enseignement supérieur court (IUT, BTS...), l'alternance, l'apprentissage, les prépas, les écoles d'ingénieurs, journalisme, relations publiques, publicité, architecture, métiers de l'image, design, psychologie, informatique, fonction publique, métiers de l'hôpital, biochimie, paramédical, l'international, hôtellerie / tourisme... (programme définitif en décembre 98).

Entrée : Porte de Champerret Paris 17ème

Métros: Porte de Champerret - RER ligne C: Péreire Bus: 84, 92, 93, 163, 164, 165, PC Prix 30 F (et tarifs de groupes)

Vendredi 29 janvier 1999 de 13h à 18h30 Samedi 30 janvier 1999 de 10h à 18h

950 informateurs, 23 universités et IUT, 40 BTS, 60 prépas, 15 CIO, 80 conseillers d'orientation, 200 professionnels, 420 stands

26

INFORMATION GENERALES

CARTES D'IDENTITE.

Devant l'augmentation des demandes de cartes d'identité, la souspréfecture de Provins rappelle que les demandes doivent être déposées à la mairie du domicile.

Et ce, deux mois et demi avant la date à laquelle le demandeur aura besoin du titre. (Signaler en les motivant les besoins urgents).



RAMASSAGE DES MONSTRES

La déchetterie sera aux Ormes le :

Mercredi 27 Janvier 1999 de 9 h à 17 h.

♥Mardi 27 Avril 1999 de 9 h à 17 h.

\$Lundi 09 Août 1999 de 9 h à 17 h.

⇔Jeudi 04 Novembre 1999 de 9 h à 17 h.

Rappel: Un ramassage sera effectué par les employés communaux ce même jour pour les personnes <u>ne pouvant vraiment pas se rendre à la déchetterie.</u>



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une action conjointe entre l'INSEE et les mairies établira le recensement de la population du 08 mars au 30 avril 1999. Cette opération qui a lieu à chaque décennie sera effectuée par deux agents recenseurs de la commune. Ils se présenteront dans les foyers afin d'effectuer les relevés nécessaires à cette enquête. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

CAISSE DEPARTEMENTALE d'AIDE AU LOGEMENT C.A.D.A.D.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, "C.A.D.A.L." crée et financée par le Conseil Général de Seine et Marne, propose des PRETS COMPLEMENTAIRES pour aider au financement de l'ACCESSION A LA PROPRIETE ou à la RENOVATION ou à l'EXTENSION d'une construction existante dont le demandeur est propriétaire.

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

- © L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale du demandeur,
- O Le demandeur doit-résider ou exercer une activité en Seine et Marne depuis au moins 2 ans ou être muté en Seine et Marne ou s'y installer pour sa retraite,
- O Un prêt peut également être consenti aux personnes ne résidant pas en Seine et Marne et désirant acquérir une habitation de plus de 20 ans avec travaux de mise aux normes minimales d'habitabilité.
 - O Le demandeur ne doit pas être déjà propriétaire d'un bien immobilier (sauf bien en vente)
- O Sont appliqués, le barême de ressources P.A.S. et un barême maximal d'opération établis selon la situation familiale du demandeur.

MONTANT DES PRETS

Construction et acquisition : de 29 000 à 54 000 F. (suivant la situation de famille) (ex. : 29 000 F. pour une personne seule et 54 000 F. pour un ménage avec 5 enfants)

Agrandissement:

30 % du coût total des travaux :

Prêts de 10 000 à 54 000 F.

Amélioration:

sur devis supérieur à 20 000 F, 30 % du coût total des travaux :

prêts suivant barême, de 8 000 à 29 000 F.

TAUX D'INTERET

2.50 %

DUREE DE REMBOURSEMENT

3 - 5 - 7 ou 10 ans suivant la nature du projet et le quotient familial.

Pour en savoir plus :

C.A.D.A.L.

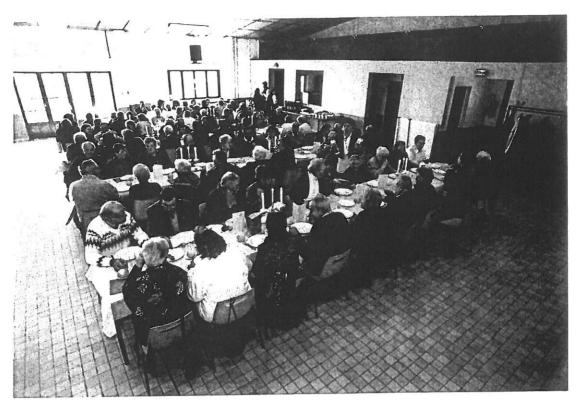
Hôtel du Département 77010 MELUN CEDEX

2 01.64.14.73.91

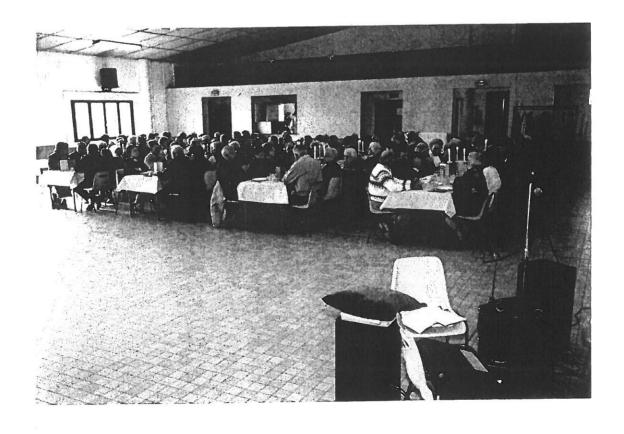


REPAS DES RETRAITES

(



Le Dimanche 22 Novembre 1998, 90 retraités se sont retrouvés à la Salle Polyvalente pour le traditionnel repas de fin d'année. Le repas fut excellent et l'ambiance très chaleureuse.



LOTO du TELETHON



Le loto du Téléthon a eu lieu le Dimanche 29 Novembre 1998. Il a remporté un franc succès! Les organisateurs remercient le nombreux public et les généreux donateurs.



FETE DE L'ECOLE



Les enfants se sont réunis à l'occasion de la Fête de l'Ecole le Vendredi 18 Décembre 1998. Ils ont assisté à un spectacle de clowns et le Père Noël était bien au rendez-vous!



ETAT CIVIL 1998

NAISSANCES



JOOMUN Antoine, Charles, Nicolas ROLLOT Eddy-Drake, Géronimo-Killian JEANTY Thibaud, Stéphane, Eric 05 Février 1998 10 Mars 1998 08 Juillet 1998

MARIAGES



BRUTH Gilles, Jacques
PERS Isabelle, Patricia
MAËS John, Fernand, Stanislas
BELTRAN Angélina

30 Mai 1998

19 Septembre 1998

DECES

E))

()



LECOMTE Fernande. Vve AZE	06 Janvier 1998
VILLENEUVE Alice, Suzanne. Vve RISSELIN	07 Janvier 1998
CORNE Paul, André.	28 Février 1998
FONTAINE Marcel	21 Mars 1998
CAVIGIOLI Rosa, Eugénie. Vve SANSON	12 Avril 1998
BOUILLARD Christiane, Evelyne	15 Avril 1998
NICOLAÏ Marie, Félicité. Vve CARREAU	22 Mai 1998
CONDAMINET Juliette, Albertine. Vve CHERON	28 Juin 1998
TREGAUX Odette, Charlotte. Vve CASTELOT	11 Juillet 1998
DOUET Paul, Charles	24 Juillet 1998
TESSIER Georges, Eugène	05 Août 1998
BOURDIN Guy, Georges	23 Septembre 1998
ROSSET Cécile, Madeleine. Vve MARTEAU	12 Octobre 1998
GUILLAUME Camille, Alphonsine. Vve DAOUST	21 Octobre 1998
PERROT Eliane, Geneviève, Gabrielle. Epse METAYER	22 Octobre 1998
DAMIEN Eugènie, Thérèse, Alexandrine, Modeste. Vve LIORET	30 Octobre 1998
CANZIANI Florent, Charles, Yves	07 Novembre 1998
SORNAY Hélène, Marguerite, Joséphine. Epse COLLOT	15 Novembre 1998
DUBECQ Hélyette, Fernande. Vve PERROT	06 Décembre 1998





VENTE AU DÉTAIL

PRINTEMPS **GÉRANIUMS** PLANTES A MASSIFS

A := OMNECHRYSANTHÈMES PENSÉES - PRIMEVÈRES

D. VIVET - Route des Saudrielles 77134 LES ORMES-SUR-VOULZIE - Tél. 01.64.01.74.17 Fax. 01.64.01.73.01 - APE 011 D

LA TROÏKA

01.64.01.70.50.

LES BABY SHET

POUR LES ENFANT DE 3 À 6 ANS UNE PREMIÈRE APPROCHE DU PONEY

LA SÉANCE DURE 1/2 HEURE .

LES ENFANTS APPRENNENT AU FIL DES SÉANCES A S'OCCUPER DU PONEY : METTRE UN LICOL, LE BROSSER, LUI CURER LES PIEDS ET AUSSI LE MONTER, LE CONDUIRE AU PAS PUIS AU TROT.

LES SÉANCES SONT ENCADRÉES PAR UNE ANIMATRICE BAFA ET SONT ORIENTÉES VERS LE JEU.

LES BABY SHET OUVRENT UNE ACTIVITÉ LUDIQUE AUX PLUS PETITS TOUT EN LES INITIANT AU RESPECT DE L'ANIMAL .

JOURS : MERCREDI À 17H30

SAMEDI À 16H30

TARIF: SÉANCE SEULE: 60,00 Frs CARTE DE 4 SÉANCES: 200,00 Frs

80. Grande rue de Couture- 77 134 les Ormes sur Voulzie

TABLEAU DE CARDE DES MÉDECINS

Dimanche	07 Février	1999	Dr ROSSIGNOL	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	14 Février	1999	Dr GOY	DONNEMARIE -	01 60 67 39 41-
Dimanche	21 Février	1999	Dr CHENET	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
Dimanche	28 Février	1999	Dr MANNETTI	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
	******			1	
Dimanche	07 Mars	1999	Dr PAYEN	LES ORMES	01 64 01 72 05
Dimanche	14 Mars	1999	Dr CHENET	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
Dimanche	21 Mars	1999	Dr BALLEREAU	BRAY/SEINE	01 60 67 13 01
Dimanche	28 Mars	1999	Dr AUBRIOT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	04 Avril	1999	Dr CAUMONT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Lundi	05 Avril (Pa	âques)	Dr CAUMONT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70

Dr AUBRIOT

Dr MANNETTI



11 Avril

1999

1999

Dimanche

Dimanche 18 Avril

UNITE D'ACTION SOCIALE DE PROVINS

2, Rue Hégésippe Moreau - B.P. 11 - 77481 PROVINS CEDEX

ACCUEIL GENERAL:

Du lundi au vendredi (9H à 12 H - 13 H30 à 17H)



BRAY/SEINE

DONNEMARIE

01 60 67 11 70

01 64 01 38 09

* Centre médico-social de Nangis :	Cantons de Nangis, Bray-Sur-Seine et Donnemarie-Dontilly		
Service social:	V. GOMES	01.60.58.50.90	
Protection Maternelle et Infantile :	V. GOMES	01.60.58.50.90	
* Secrétariat de la C.L.I. (R.M.I):	F. VROMMAN	01.64.60.21.91	
* Service socio-éducatif :	L. COGNOT	01.64.60.22.00	
Placement familial A.S.E.:	I. MASSON	01.64.60.21.93	
* Service de santé publique :	R. COURMONT	01.60.58.51.00	
	D. GARNIER	01.60.58.51.01	
* Prestation spécifique dépendance :	H. DYK	01.64.60.27.70	
* Siège Unité d'Action Sociale :	P. TOFFIN-HOLTZ	01.64.60.21.90	

- Coordination - Protection de l'enfance
- Commission d'Aide à l'Evaluation et à l'Orientation
Renseignements et inscriptions
- Gestion administrative des assistantes maternelles

K. LELOUP
01.64.60.22.02